

Objectifs :

Comprendre votre rôle et maîtriser vos responsabilités face aux risques psychosociaux.
Savoir adopter les bons modes de communication et de management.

Public concerné et prérequis :

Personnel d'encadrement qui souhaite prévenir les risques psychosociaux et développer le bien-être au travail.

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Qualification des intervenants :

Formation animée par un consultant spécialisé

Moyens pédagogiques et techniques :

Vidéo-projecteur, Paper-board,
Evaluation au début de la formation sur les attentes
Théorie, Mises en situation, Cas Pratiques
Exercices
Support de cours envoyé par mail

Durée, effectifs :

21 heures.

11 stagiaires.

Programme :

LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX : DEFINITIONS, FACTEURS ET RESPONSABILITES

Echanges : Que sont pour vous les « risques psychosociaux » ? Quelle est la situation dans votre établissement et votre marge de manœuvre ?

Maîtriser vos responsabilités, celles de votre propre manager et de votre employeur en matière de risques psychosociaux

Rappel sur les obligations de l'employeur en matière de santé/sécurité

Que disent les différents accords qui encadrent la réglementation sur les risques psychosociaux

Dans quels cas votre responsabilité de manager peut-elle être engagée

Comprendre l'influence des jurisprudences :

Quelles sont les tendances actuelles

Décrypter la responsabilité de l'employeur et des autres acteurs en matière de RPS

Pourquoi le motif de harcèlement moral est souvent invoqué dans les contentieux mettant en cause les managers : Maîtriser la définition et le cadre juridique

Risques psychosociaux : s'accorder sur les définitions

Qu'entend-on par risques psychosociaux ? Quelles sont les définitions reconnues ?

Stress, harcèlement moral, burn out, violence... :

identifier les différents risques et leurs spécificités

Dans quelles situations de travail pouvez-vous être confronté à ces risques

Partager un « langage commun » autour des risques psychosociaux avec votre équipe et votre hiérarchie :

s'accorder sur les terminologies

Focus sur le stress : de quoi parle-t-on

Qu'est-ce que le stress

Comment percevez-vous votre propre stress et celui de vos collaborateurs

Quels sont les signes de stress et ses conséquences

Identifier les principaux facteurs impactant votre propre santé mentale et celle de vos collaborateurs

Facteurs organisationnels : charge et organisation du temps de travail, autonomie...Facteurs

Facteurs sociaux : interactions entre les salariés et avec la hiérarchie, état de santé physique...

Connaître les impacts des risques psychosociaux sur le bien-être et la performance au travail

Quels sont les effets négatifs sur la santé physique et mentale des salariés : mal de dos, troubles du sommeil, irritabilité, dépression...

Les répercussions sur le travail :

Comment le travail peut-il, au contraire, participer à la bonne santé

Panorama des études scientifiques démontrant le lien entre bien-être et performance au travail : quels éléments essentiels en retenir

Exemples de bonnes pratiques : Quelles démarches ont fait leur preuve en matière de « management et risques psychosociaux »

Cas pratique : Etablir un premier bilan des risques psychosociaux qui pourraient affecter votre établissement et/ou votre équipe

Avec l'aide du formateur, vous devez :

Lister les principaux risques que vous avez, a priori, observés

Repérer les facteurs de risques psychosociaux

Appréhender les conséquences sur vos collaborateurs, l'équipe et le travail

Faire le point sur les actions déjà mises en place pour limiter ou prévenir les RPS, leur efficacité, et les mesures à envisager pour le futur

Trouver les arguments et la bonne démarche pour alerter la Direction en cas de risque important

Modalités d'évaluation des acquis :

Evaluation tout au long de la formation
Evaluation en fin de formation sur l'atteinte des objectifs
Evaluation à froid de 15 jours à 2 mois après la fin de la formation

Sanction visée :

Une attestation de stage sera remise à chaque participant.

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Délais moyens pour accéder à la formation :

Inscription au plus tard 15 jours avant le démarrage de l'action

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : Oui

OUI

Tarif :

740,00 €

Taux de satisfaction de la formation :

87.65